



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET DU 7 DÉCEMBRE 2009**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 7 décembre 2009, à 19 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s :  
Madame la conseillère Thérèse Gatien  
Madame la conseillère Anne Scott  
Monsieur le conseiller Vincent Chatel  
Monsieur le conseiller Normand Dyotte  
Monsieur le conseiller Charles-André Fortier  
Monsieur le conseiller Kevin Vocino

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André J. Côté

Sont aussi présent(e)s :  
Monsieur Serge Drouin, directeur général  
Madame Carole Lemaire, greffière  
Madame Sylvie Landry, trésorière, Service des finances et de l'informatique  
Madame Marie Dupont, directrice, Service planification et développement du territoire

### **PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, dans les délais, l'avis de convocation contenant les sujets ci-dessous mentionnés :

1. Adoption du budget municipal pour l'année 2010
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations municipales 2010-2011-2012
3. Parole au public sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de la séance

**09-12-04 ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2010**

CONSIDÉRANT QUE le maire, monsieur André J. Côté, a présenté au nom du conseil municipal les orientations du budget 2010 lors de la séance « extraordinaire » tenue le 7 novembre 2009;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac adopte le budget pour l'exercice financier 2010, tel que déposé en copie à chacun des membres du conseil et dont les principaux éléments sont les suivants :

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2010</b>
Taxe – taux de base résiduel	13 040 400 \$
Taxe – taux 6 logements et plus	300 500 \$
Taxe – immeubles non résidentiels (commerces)	2 738 200 \$
Taxe – immeubles industriels	1 729 600 \$
Taxe – terrains vagues desservis	53 200 \$
Taxes d'améliorations locales	1 613 500 \$
Taxes de services	3 240 200 \$
Païement tenant lieu de taxes	235 200 \$
Services rendus aux organismes municipaux	3 012 000 \$
Autres recettes	2 886 700 \$
Transferts conditionnels	622 300 \$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>29 471 800 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	<b>BUDGET 2010</b>
Administration générale	4 019 200 \$
Sécurité publique	3 781 800 \$
Transport	4 366 900 \$
Hygiène du milieu	5 339 100 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 085 200 \$
Loisirs et culture	3 784 700 \$
Frais de financement	2 688 400 \$
Remboursement en capital	3 303 000 \$
Affectation	1 103 500 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>29 471 800 \$</b>

**09-12-05      ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
MUNICIPALES 2010-2011-2012**

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012, lequel prévoit des dépenses d'immobilisations pour l'année 2010 de 19 413 230 \$, pour l'année 2011 de 15 918 900 \$ et pour l'année 2012 de 7 815 900 \$, tel qu'il a été fourni en copie à chacun des membres du conseil;

QUE copie du formulaire officiel soit déposée aux archives de la Ville.

**Monsieur le maire André J. Côté invite les citoyens présents  
à la période de questions sur les sujets à l'ordre du jour.**

\* \* \*

Quatre personnes, autres que celles mentionnées au début du procès-verbal, ont assisté à la séance.

**09-12-06      LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE la séance du conseil soit levée à 19 h 55 min.

---

ANDRÉ J. CÔTÉ  
Maire

---

CAROLE LEMAIRE  
Greffière